



Questions Fréquemment Posées

1. Qu'est-ce que le Programme ONU-REDD?

Le Programme ONU-REDD est l'initiative collaborative de l'Organisation des Nations Unies en vue de réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement. Le Programme a été lancé en septembre 2008 pour aider les pays en développement à élaborer et à mettre en œuvre les stratégies nationales REDD+. Il s'appuie sur le pouvoir fédérateur et l'expertise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). **Communiqué de presse : le lancement du Programme**

Le Programme apporte actuellement son appui à des activités de préparation à la REDD+ dans 49 pays partenaires en Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine.

[En savoir plus sur les 49 pays partenaires du Programme ONU-REDD](#) (en anglais).

2. Quelle est la différence entre REDD+ et le Programme ONU-REDD?

REDD+ est une solution d'atténuation du changement climatique actuellement développée et appuyée par de nombreuses initiatives, y compris le Programme ONU-REDD. Il existe d'autres initiatives multilatérales REDD+, comme le **Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier** (FPCF) et le **Programme d'investissement pour la forêt** (FIP) de la Banque mondiale.

3. Quels sont les objectifs du Programme pour 2013 et au-delà?

Tout en poursuivant son soutien à la préparation initiale pour la REDD+ au niveau national, la stratégie du Programme ONU-REDD pour 2011-2015 opère un tournant stratégique en s'orientant vers l'appui aux capacités pour les *besoins techniques précis* dans un nombre limité de chantiers, comme le MRV, l'engagement des parties prenantes et le partage équitable des avantages au niveau national.

Le Programme entend aider jusqu'à 40 pays entre 2011 et 2015. Les modalités, l'ampleur et la durée du soutien apporté dépendront du contexte national et des systèmes existants. Les programmes nationaux seront appuyés par des activités mondiales conçues pour stimuler et partager le savoir. Le Programme ONU-REDD souhaite élargir le nombre de pays membres pour répondre au nombre croissant de demandes émanant des pays en développement sollicitant un soutien à la préparation de la REDD+. Afin de remplir nos objectifs et de satisfaire ces demandes, la mobilisation des ressources constituera une priorité clé du Programme en 2013.

4. Qu'est-ce que la REDD?

La REDD est un mécanisme visant à inciter les pays en développement à protéger leurs ressources forestières, à en améliorer la gestion et à en faire une utilisation judicieuse, contribuant ainsi à la lutte mondiale contre le changement climatique. Les stratégies REDD ont pour but de valoriser davantage les forêts sur pied qu'abattues en conférant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres. Une fois le carbone évalué et quantifié, dans la phase finale de la REDD, les pays *industrialisés* acquittent aux pays *en développement* des crédits carbone pour leurs forêts sur pied. La REDD est un dispositif de pointe en matière de foresterie. Son objectif est de faire pencher la balance économique en faveur de la gestion durable des forêts afin que toute la gamme des biens et services d'ordre économique, écologique et social bénéficie aux pays, aux communautés, à la biodiversité et aux utilisateurs de la forêt, tout en contribuant à réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

5. Qu'est-ce que la REDD "+"?

Au-delà du déboisement et de la dégradation des forêts, les stratégies REDD+ mettent l'accent sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans la réduction des émissions.

6. Que signifie "préparation à la REDD+"?

La préparation à la REDD+ désigne les efforts consentis par un pays, avec l'appui d'initiatives multilatérales ou bilatérales, pour renforcer ses capacités afin de se préparer à un mécanisme REDD+.

7. Quelles sont les phases proposées en vue de la mise en œuvre complète de la REDD?

Phase 1: Élaboration d'une stratégie REDD+ appuyée par des subventions

Phase 2: Mise en œuvre de la stratégie REDD+, reposant sur (a) des subventions ou autres ressources financières pour le renforcement des capacités et l'habilitation des politiques et mesures, et sur (b) des paiements indexés sur la réduction des émissions attestée par des indicateurs.

Phase 3: Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie REDD+ dans le contexte du développement sobre en carbone ; paiements perçus en échange d'une réduction et d'une élimination avérée des émissions.

8. Comment le Programme est-il gouverné?

Le Programme ONU-REDD possède un Conseil d'orientation qui fixe la direction stratégique et les allocations budgétaires. Le Conseil d'orientation est composé de représentants des pays partenaires, des bailleurs du **Fonds d'affectation spéciale multidonateurs**, de la société civile, des peuples autochtones et des trois agences des Nations Unies (FAO, PNUD et PNUE). Le Secrétariat du Programme, installé à Genève, assure la bonne mise en œuvre du Programme en coordonnant les activités des trois agences des Nations Unies et le travail du Conseil d'orientation.

9. Comment le Programme ONU-REDD est-il financé?

La Norvège demeure le premier et plus important donateur du Programme ONU-REDD. Depuis le lancement du Programme en septembre 2008, la Norvège a engagé 52,2 millions de dollars américains pour 2008-2009, 31 millions pour 2010 et au moins 40 millions pour 2011-2012. Le **Danemark**, deuxième bailleur de fonds à rejoindre le Programme ONU-REDD, a engagé 2 millions de dollars en juin 2009 et 6 millions en novembre 2010. Fin 2009, **l'Espagne** a annoncé une participation au Programme ONU-REDD de 20,2 millions de dollars sur une période de trois ans, puis confirmé en novembre 2010 1,4 million pour 2010. En Mars 2011, le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a été heureux d'accueillir un engagement du financement de la part du **Japon** pour 3 millions de dollars américains pour le Programme globale, et une promesse de financement pour la première fois de la **Commission Européenne** d'environ € 10 millions. Le Programme ONU-REDD s'emploie activement à trouver de nouveaux bailleurs afin de répondre au nombre croissant de pays sollicitant le soutien du Programme.

Pour un aperçu du financement et des allocations budgétaires en cours, se reporter au **fonds d'affectation spéciale multidonateurs**.

10. Comment le Programme travaille-t-il avec les autres initiatives REDD+?

Les partenaires stratégiques privilégiés du Programme ONU-REDD sont le **Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier** (FPCF), et le **Programme d'investissement pour la forêt** (FIP) de la Banque mondiale. Le Programme ONU-REDD continue d'étudier un renforcement de la collaboration avec le **Secrétariat de la CCNUCC** dans des domaines tels que le soutien à l'application des décisions de la CCNUCC, le partage d'information et d'enseignements tirés dans les pays membres initiaux, la préparation de documents techniques et le travail conjoint sur des projets de développement des capacités. Le Programme ONU-REDD travaille également en partenariat avec le **Fonds pour l'environnement mondial** (FEM).

11. Quelle quantité de carbone est liée au déboisement et la dégradation des forêts?

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU, le déboisement et la dégradation des forêts sont responsables d'environ 17 pour cent de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre dans le monde (Giec, Quatrième rapport d'évaluation de 2007), soit davantage que les transports mondiaux – c'est la troisième cause d'émissions après les secteurs énergétique (26%) et industriel (19%).

12. La REDD+ ne fournit-elle pas simplement au pays industrialisés une excuse pour ne pas réduire leurs propres émissions?

La REDD+ est l'un des éléments de la solution contre le changement climatique, mais elle ne saurait à elle seule suffire à l'atténuer ou à l'enrayer. Dans l'espoir d'endiguer le changement climatique, la REDD+ doit être mise en œuvre parallèlement à une réduction significative des émissions, aussi bien dans les pays industrialisés qu'en développement.

13. Comment le Programme ONU-REDD garantira-t-il que les communautés tributaires et les gardiens des forêts dans les pays en développement bénéficient de la REDD+?

La légitimité de toute stratégie REDD+ repose sur l'élaboration de principes directeurs et de clauses de sauvegarde garantissant que les communautés qui entretiennent et protègent les forêts et la biodiversité récoltent les éventuels bénéfices de la REDD+. Le Programme ONU-REDD travaille en étroite collaboration avec les pays pour que les parties prenantes et les gardiens des forêts soient impliqués à chaque étape de la conception et de la mise en œuvre du programme, et qu'ils bénéficient pleinement des avantages découlant de la protection des forêts. Le Programme ONU-REDD est guidé par deux principes simples mais fondamentaux : les stratégies REDD+ ne doivent pas nuire, et elles doivent contribuer à améliorer les moyens de subsistance.

14. Comment les pays évalueront-ils et prouveront-ils de manière fiable la quantité de carbone conservée dans leurs forêts?

Grâce aux systèmes de mesure et de suivi établis en conformité avec le concept de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) convenu par la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, les pays pourront évaluer la quantité de carbone stockée dans leurs forêts et les autres avantages liés à la REDD.

Le Programme ONU-REDD aide les pays à élaborer des systèmes de MRV rentables, robustes et compatibles. Ces systèmes sont destinés à exploiter les données des inventaires de stocks, croisées avec les données satellite, et les technologies disponibles pour dresser des inventaires des gaz à effet de serre et fixer des niveaux d'émissions de référence. Le Programme travaille en liaison avec des experts internationaux tels que la NASA, l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE) et l'Institut américain d'études géologiques, afin de fournir aux pays partenaires des outils et des conseils en matière de planification et les aider à renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles en faveur de systèmes nationaux effectifs de MRV.

15. Outre les crédits carbone perçus par le biais du mécanisme REDD+, quels sont les autres avantages possibles que la réduction de la déforestation et la protection des forêts peuvent représenter pour les pays en développement et les communautés locales?

En plus de leur rôle dans la séquestration du carbone, les forêts rendent quantité d'autres services écosystémiques à la société. Leur nature varie d'un lieu à l'autre – citons la gestion de l'eau, la protection des sols, les produits forestiers non ligneux, notamment les aliments et les fibres, la régulation climatique et la biodiversité. La plupart des forêts tropicales remplissant une grande variété de ces services essentiels, c'est à de nombreux égards que la REDD+ peut faire bénéficier les pays et les communautés forestières d'avantages écosystémiques et sociaux. Le Programme ONU-REDD continue d'œuvrer dans ce domaine, en étudiant et en cernant les avantages et les risques multiples éventuels liés aux initiatives REDD+ avant leur mise en œuvre.

16. La “valeur carbone” des arbres sur pied peut-être réellement infléchir l’évolution de la déforestation?

La valorisation du carbone peut constituer pour les utilisateurs des ressources forestières une incitation à utiliser différemment ces ressources, à condition que ces avantages leur parviennent rapidement, de manière appropriée et effective, et qu’une relation de confiance soit instaurée. Les paiements versés dans le cadre d’un mécanisme REDD+ peuvent stimuler un changement dans l’utilisation des terres et motiver une meilleure gestion des ressources forestières. Cela requiert toutefois que les facteurs socio-économiques du déboisement et de la dégradation des forêts soient levés et que les utilisateurs actuels des ressources forestières aient suffisamment confiance dans le mécanisme REDD+ pour modifier leurs méthodes d’exploitation des ressources forestières. La tâche ne sera pas facile, d’autant que l’utilisation polluante des ressources forestières actuelle est souvent une source importante de devises, d’énergie, de sécurité alimentaire, d’habitation ou d’emploi.

17. Le succès des politiques et des mesures de REDD+ reposera sur une bonne gouvernance rationnelle des ressources forestières et sur la distribution des avantages.

Si l’allocation des titres forestiers ou des droits carbone est opaque et incertaine, si la distribution des avantages est imprévisible, irrégulière ou confisquée par un petit groupe, si le système est exploité par quelques profiteurs en l’absence de mécanisme d’application des lois, ou si le niveau de corruption est perçu comme élevé, les parties prenantes ne courront pas le risque de renoncer au revenu qu’elles tirent actuellement des ressources forestières. Lorsque les droits des communautés dépendant des forêts sont bafoués ou que les communautés sont marginalisées, les investisseurs, craignant la précarité économique et les réductions d’émissions aléatoires, hésiteront à s’engager.

18. Quelles sont les exemples de stratégie d’identification et d’élimination des facteurs de déboisement?

L’identification des facteurs de déboisement exige des études tenant compte des facteurs socio-économiques. Ces études de faisabilité peuvent évaluer un large éventail de facteurs : la croissance démographique, le recours ou non au bois énergie, le type de politique et de régime foncier en vigueur, la pression exercée par l’extension de l’agriculture à petite échelle ou par certains secteurs agricoles de grande ampleur (production de soja ou d’huile de palme), les concessions d’État, la corruption, l’importance des agglomérations, le niveau de développement des infrastructures...

Pour s’attaquer à ces facteurs du déboisement, les gouvernements peuvent aider à fournir et/ou élaborer des options à l’intention de la population, comme les paiements pour services environnementaux (PSE), une législation transparente et des mesures visant à en assurer l’application, et le plein respect des droits fonciers.

19. Quel rôle jouent les forêts dans le monde en développement?

Plus de trois quarts de l’eau douce accessible dans le monde proviennent des bassins forestiers. La qualité de l’eau pâtit de la mauvaise santé des forêts et de la diminution du couvert forestier, tandis que les inondations, les glissements de terrain, l’érosion des sols et autres catastrophes naturelles ont des répercussions considérables (MEA, 2005).

Les forêts fournissent chaque année plus de 3,3 milliards de mètres cubes de bois (y compris 1,8 milliard de mètres cubes de bois énergie et de charbon de bois), ainsi que de nombreux produits forestiers non ligneux jouant un rôle significatif dans la vie économique de centaines de millions de personnes. La valeur économique combinée des services forestiers “non marchands” (sociaux et écologiques) pourrait excéder la valeur marchande comptable du bois – pourtant, ces valeurs sont rarement prises en compte par les décideurs dans la gestion des forêts (MEA, 2005).

Les pauvres en milieu rural sont particulièrement tributaires des ressources forestières. Quelque 300 millions de personnes, pauvres pour la plupart, dépendent largement des écosystèmes forestiers pour leur subsistance et leur survie. Les 60 millions d’autochtones qui vivent dans les zones forestières sont tout particulièrement dépendants des ressources forestières et de la santé des écosystèmes forestiers (MEA, 2005).

20. Pourquoi l’exploitation forestière, la déforestation et le carbone suscitent-ils actuellement autant d’intérêt ? Gagner de l’argent ou sauver la planète... La question est-elle aussi simple?

La REDD+ est considérée comme l’une des méthodes les plus économiques pour stabiliser la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l’atmosphère, et ainsi prévenir une augmentation de la température de deux degrés Celsius. Mais les forêts sur pied conservent également le carbone tout en assurant la subsistance d’un grand nombre de peuples autochtones et de communautés dépendant de la forêt. Habitats de biodiversité recelant des réserves d’eau propre, elles fournissent en effet des services écosystémiques indispensables.

En outre, le secteur privé sera aussi impliqué dans le processus : grâce aux signaux positifs, aux mécanismes et aux mesures incitatives, les investisseurs seront encouragés à maîtriser et ménager les ressources d’origine naturelle plutôt qu’à les exploiter. L’idée est donc de gagner de l’argent tout en protégeant la planète ; si la REDD est correctement structurée, l’argent ne proviendra pas seulement des organismes de gestion des crédits carbone, mais sera également généré par les pays en développement et les communautés, en rémunération du service de stockage de carbone dans les forêts.

De fait, les prévisions indiquent que les flux de financement Nord-Sud pour la réduction des GES grâce à la REDD pourraient atteindre 30 milliards de dollars américains par an – autant de fonds qui pourront être investis dans des projets d’énergie renouvelables afin d’approvisionner les deux milliards de personnes privées d’accès à l’électricité, d’hôpitaux ou d’écoles neuves.

21. Le Programme ONU-REDD achète-t-il des crédits ou intervient-il comme acheteur de crédits?

Le Programme ONU-REDD n’achète pas de crédits. Nous portons nos efforts sur le renforcement des capacités afin d’appuyer les pays dans l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies REDD+ dans divers aspects techniques, notamment le MRV, l’engagement des populations autochtones et des communautés locales, la gouvernance, la gestion des fonds, les avantages sociaux et écosystémiques et la transition vers une économie verte.

Pour plus d’informations, consultez notre stratégie quinquennale du Programme (2011-2015), disponible en [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#) sur www.un-redd.org.